



Nouvelle présidente de l'EGIP

L'essentiel en bref:

- Le groupe d'experts Propriété intellectuelle (EGIP) œuvre depuis plus de 30 ans en faveur de l'économie et de la protection de la propriété intellectuelle.
- Myrtha Hurtado Rivas, de Nestlé, prend sa présidence le 1er janvier 2025.
- La nouvelle présidente apporte une expérience précieuse acquise chez Novartis et à l'Institut de la propriété intellectuelle.

La protection de la propriété intellectuelle est décisive pour la Suisse et son économie. Le groupe d'experts Propriété intellectuelle (EGIP) joue un rôle décisif pour la représentation des intérêts de l'économie dans ce domaine. Il s'engage depuis des années en faveur du renforcement et du développement de la protection de la propriété intellectuelle en Suisse. La nouvelle présidente Myrtha Hurtado Rivas explique comment elle entend non seulement garantir des innovations créatives et techniques mais également assurer leur valorisation commerciale.

La protection de la propriété intellectuelle gagne en importance pour l'économie – selon vous, quels sont les principaux défis?

Le domaine de la propriété intellectuelle renferme des défis multiples, renforcés aujourd'hui par les développements technologiques tels que l'intelligence artificielle (IA) et la blockchain. La Suisse dispose d'un cadre légal éprouvé pour

assurer la protection de la propriété intellectuelle. Il convient toutefois de vérifier en permanence si ce cadre doit être adapté pour tenir compte de nouvelles réalités. Le développement à la vitesse grand V de l'IA et de la blockchain crée des défis considérables eu égard aux lois existantes, notamment en ce qui concerne le droit d'auteur et le droit des brevets. Il est décisif que la Suisse ne se contente pas de suivre des tendances internationales, mais qu'elle préserve aussi ses intérêts spécifiques.

Quel est le rôle de la propriété intellectuelle dans la capacité d'innovation de la Suisse?

La propriété intellectuelle joue un rôle décisif pour la capacité d'innovation de la Suisse. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si notre pays figure régulièrement parmi les leaders mondiaux de l'innovation. Il n'y a qu'à voir le «Global Innovation Index 2024» de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Un système de droits de propriété intellectuelle (DPI) solide protège des investissements conséquents dans la recherche-développement et par la même occasion les innovations. Un tel dispositif crée des incitations en faveur d'investissements et permet à la Suisse de rester attractive pour les entreprises et les investisseurs nationaux et étrangers. De plus, en permettant aux start-up et aux petites et moyennes entreprises de protéger leurs innovations et leurs technologies, le système des droits de propriété intellectuelle les soutient. Ce système permet une coopération étroite entre les entreprises, les universités et les instituts de recherche, ce qui encourage et facilite le transfert de connaissances et l'octroi de licences pour les technologies. Un système de DPI solide est donc clairement un pilier de la capacité d'innovation de la Suisse.

Quels sont vos objectifs en tant que nouvelle présidente de l'EGIP?

Je me suis fixé deux objectifs principaux, dans une volonté de poursuivre et de développer l'importante action de notre groupe. Avec les membres de l'EGIP, j'entends veiller sur le système des DPI afin qu'il continue d'inciter à investir dans la recherche-développement. Cela va de pair avec la défense des intérêts de l'économie dans les débats de cercles politiques et juridiques, dans le but de renforcer un environnement favorable à l'innovation et à la croissance. Nous veillerons à influencer des évolutions internationales dans le domaine de la propriété intellectuelle et à renforcer la position de la Suisse en tant que pionnière dans ce domaine. Ces efforts collectifs feront de l'EGIP, je l'espère, une plateforme influente pour la protection et la promotion de la propriété intellectuelle en Suisse.